

Dispositif régional Poitou-Charentes « Trame Verte et Bleue–Communes »

Communes engagées dans le niveau 2 « Plan d'Actions Communal »

Retour d'expérience

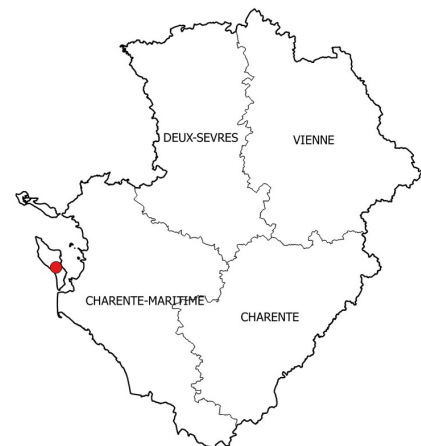
Ville de Dolus d'Oléron (Charente-Maritime)

Nombre d'habitants : 3 331 (6003 en population DGF)
(recensement INSEE 2014)

Superficie (en km²) : 29,02

Densité de la population (nb d'habitants au km²) : 114,8

Site internet de la commune : <http://www.angouleme.fr/>



Présentation du projet

Contexte d'engagement de la commune pour des mesures en faveur de la biodiversité

A l'occasion de la révision de son PLU, la commune a souhaité avoir une approche réellement écosystémique du territoire. Suite à Xynthia et avec le réchauffement climatique les problématiques de gestion hydraulique vont se multiplier, pour la commune il semblait donc important de réaliser un phasage de long terme cohérent autour de la Trame Verte et Bleue entre les usages professionnels, récréatifs et les constructibilités futures.

Les objectifs

Pour la commune de Dolus d'Oléron, les objectifs étaient de **créer une instance de dialogue et d'échanges** pour rendre tangible ces questions, partager les savoirs de terrain pour capitaliser sur la mémoire collective (entretien des points d'eau douce, gestion des chenaux, gestion des varaignes, etc.), dresser une cartographie cohérente des enjeux.

Partenaires



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Dans le cadre du dispositif, la commune est accompagnée d'une structure environnementale ayant pour missions :

- D'apporter un appui à la commune pour assurer la concertation,
- La mise à disposition d'une équipe d'assistance technique,
- La réalisation d'une présentation synthétique des potentialités du territoire sur le patrimoine naturel, le paysage, l'urbanisme, etc.,
- La définition, avec la commune, des actions à mettre en oeuvre pour :
 - o Préserver, restaurer ou gérer des éléments de biodiversité et les continuités écologiques,
 - o Associer les habitants et acteurs socio-économiques de la commune ;
- La proposition de préconisations ou d'outils pour la prise en compte effective de la Trame Verte et Bleue dans les documents d'urbanisme,
- La conception du Plan d'Action Communal dans sa forme livrable à la Région.

Pour la commune de Dolus d'Oléron, c'est la **Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)** qui a assuré ce rôle et ces missions.

Le Plan d'Actions Communal

Elaboration du PAC

➤ Mise en place de la concertation communale

L'élaboration du plan d'actions communal s'est faite en concertation avec les acteurs locaux, les représentants d'usagers et habitants, ainsi que les élus de la commune.
Pour cela, un **groupe de travail** a été mis en place au début du dispositif.

Ce groupe de travail s'est réuni 4 fois au cours de la démarche pour :

- Présenter le projet et recueillir les idées ou les freins,
- Mener des travaux de groupes pour formuler des propositions d'actions à partir du diagnostic.

La 2^{ème} réunion du groupe de travail a débuté avec une visite sur le terrain des secteurs à enjeux, avec l'intervention d'un animateur de la Réserve Naturelle Nationale de Moëze-Oléron et d'un expert écologue de la LPO.

En outre, un **comité de pilotage**, assimilé au conseil municipal, était en charge de suivre l'état d'avancement du projet et de valider le Plan d'Actions communal.

➤ Identification des potentialités du territoire par la LPO

La LPO a assuré l'identification des potentialités de la commune en matière de :

- Patrimoine naturel (zonages d'inventaire et de protection, Espaces Naturels Sensibles (ENS), état des connaissances sur la faune et la flore avec identification des secteurs à fort enjeu de conservation, éléments de la Trame Verte et Bleue sur la commune),
- Paysage,
- Occupation du sol,
- Urbanisme.

Cette analyse a été présentée aux membres du groupe de travail lors de la première réunion. La synthèse des potentialités du territoire est également intégrée dans la restitution écrite du Plan d'Actions Communal (pages 7 à 35).

➤ Définition des enjeux de la commune pour la TVB de façon concertée

En amont, le travail de concertation mené grâce à l'organisation de groupes de travail et aux échanges avec les acteurs locaux (Conseil Départemental pour la gestion des ENS, ONF, Communauté de communes) a permis de faire émerger diverses problématiques environnementales.

La mise en évidence de ces facteurs de menaces pour la biodiversité a permis par la suite d'identifier les enjeux pour la Trame Verte et Bleue.

Enjeux	Niveau d'enjeu	Facteurs de menaces / problématique
Les marais doux (Avail et la Perroche) : remettre en place une gestion pastorale favorable	***	Fermeture du milieu, déprise agricole (abandon du pâturage) Remontée des eaux salées (en lien avec la montée des eaux et le réchauffement climatique)
Le système dunaire du littoral sud	***	Réchauffement climatique : érosion du littoral Fréquentation humaine importante en période estivale : incidence potentielle sur le Gravelot à collier interrompu qui niche au sol sur les hauts de plage, incidence potentielle sur l'érosion des dunes Entretien des plages : facteur globalement favorable (pas d'utilisation de gros engins pour tamiser le sable, pas d'intervention sur les laisses de mer, utilisation d'un véhicule léger), mais pouvant être optimisé notamment pour préserver le Gravelot à collier interrompu
La sensibilisation des scolaires	***	Actuellement, aucun programme pédagogique environnemental n'est mis en place dans l'école communale
Les boisements (publics et privés)	**	Absence d'entretien des boisements ou entretien trop intensif
Les jardins	**	Utilisation de produits phytosanitaire Entretien trop intensif de la végétation
Les fossés	**	Absence d'entretien ou mauvais entretien des fossés

Le programme d'actions a été élaboré pour répondre à ces enjeux.

➤ Conception du programme d'actions

Les propositions d'actions qui ont été formulées répondent à deux principaux objectifs :

- Préserver, restaurer ou gérer des éléments de biodiversité et les continuités écologiques,
- Associer les habitants et les acteurs socio-économiques de la commune à la démarche.

Le programme d'actions est le fruit des travaux et des propositions formulées par le groupe de travail constitué au début de la démarche d'élaboration.

Pour chacune des fiches actions, les informations suivantes sont présentées :

- Objectif stratégique,
- Présentation générale de l'action (justification, objectifs opérationnel),
- Description technique de l'action,
- Acteurs concernés par l'action et partenaires techniques,
- Coût estimé,
- Outils financiers mobilisables,
- Calendrier et suivi de la mise en œuvre de l'action.

Calendrier et synthèses des réunions :

Date	Instances	Objet de la réunion
10/02/2016	Groupe de travail TVB	Présentation du dispositif TVB aux membres du groupe de travail Présentation des potentialités de la commune pour la TVB Temps d'échange avec le groupe de travail pour identifier les problèmes et les éléments importants à prendre en compte pour le projet
30/03/2016	Groupe de travail TVB	Visite de terrain : Présentation des enjeux identifiés sur la commune (intervenants : un animateur de la réserve naturelle de Moëze-Oléron, un expert écologue de la LPO) Travail en salle : Identifier les menaces pour la TVB Définir les enjeux de la TVB de Dolus d'Oléron
27/04/2016	Groupe de travail TVB	Synthèse et validation des enjeux TVB pour la commune Propositions d'actions en faveur de la TVB
15/06/2016	Groupe de travail TVB	Recherche de nouvelles propositions d'actions Définition des actions proposées Sélection et validation des actions à intégrer au Plan d'actions communal

➤ **Les actions retenues sur la commune**

11 actions ont été retenues dans le cadre du Plan d'Actions Communal de Dolus d'Oléron. Elles sont regroupées au sein de quatre thématiques (A, B, C, D).

ACTIONS	OBJECTIFS OPERATIONNELS	OBJECTIFS STRATEGIQUES
A - Préservation et/ou restauration des fonctionnalités de la trame verte et bleue sur les espaces publics		
Action A1 : Prise en compte de la TVB dans le futur PLU	Intégrer les enjeux de la trame verte et bleue dans le futur plan local d'urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préserver les continuités écologiques, en particulier au niveau des zones sensibles (zone de rétrécissement de corridors, etc.) ▪ Préserver les réservoirs de biodiversité de l'urbanisation
Action A2 : Actions en faveur de la biodiversité sur les espaces communaux urbains <i>(aménagement pour la faune, recommandations pour la gestion de la végétation)</i>	Favoriser la biodiversité ordinaire et le maintien de corridors écologiques dans les espaces urbains	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la biodiversité ordinaire dans les espaces communaux ▪ Améliorer le potentiel d'accueil pour la faune dans ces espaces
Action A3 : Préservation des écosystèmes dunaires <i>(cahier des charges d'entretien des plages)</i>	Préserver les réservoirs de biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préserver les espèces patrimoniales des systèmes dunaires ▪ Préserver les laisses de mer
Action A4 : Mise en place d'une gestion pastorale dans le marais de la Perroche <i>(installation d'un éleveur dans le marais de la Perroche, cahier des charges de gestion spécifique, redéfinition des périmètres de préemption ENS)</i>	Préserver et améliorer l'état de conservation des réservoirs de biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lutter contre la déprise agricole et le phénomène d'embroussaillage des milieux ouverts ▪ Mettre en place une gestion pastorale dans le marais de la Perroche favorable aux espèces et habitats naturels

B. Préservation et/ou restauration des fonctionnalités de la Trame Verte et Bleue dans les espaces privés

<p>Action B1 : Favoriser une gestion favorable à la biodiversité dans les boisements privés <i>(sensibilisation des propriétaires privés de boisement aux pratiques de gestion favorables à la biodiversité, réunions publiques sur le terrain, accompagnement individuel des propriétaires pour améliorer la biodiversité de leur boisement, élaboration d'une brochure technique de gestion des boisements)</i></p>	<p>Préserver et améliorer l'état de conservation des réservoirs de biodiversité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la richesse biologique et le potentiel d'accueil des boisements privés
<p>Action B2 : Gestion des fossés : réduire le risque et favoriser la biodiversité <i>(conception et distribution d'une brochure de bonnes pratiques aux propriétaires incluant des recommandations pour l'entretien de la végétation et le curage)</i></p>	<p>Améliorer le rôle fonctionnel des corridors écologiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser une gestion environnementale des fossés ▪ Faire des fossés des corridors écologiques

C. Sensibilisation, communication et amélioration des connaissances biologiques

<p>Action C1 : Encourager des modes de gestion écologiques dans les jardins privés <i>(sensibiliser les propriétaires de jardins via des journées techniques d'information, distribution d'un guide de bonnes pratiques et d'un nichoir, ...)</i></p>	<p>Améliorer la biodiversité et favoriser les corridors écologiques en milieu urbain</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la biodiversité ordinaire dans les jardins privés
<p>Action C2 : Informer, sensibiliser les habitants à la trame verte et bleue <i>(réunions publiques d'information, communication sur le site internet de la commune et dans le bulletin municipal, sorties nature)</i></p>	<p>Faciliter l'appropriation du concept et des enjeux de la Trame verte et Bleue par les habitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer et sensibiliser les habitants de la commune aux enjeux de la TVB.
<p>Action C3 : Actions avec les scolaires <i>(construction et proposition d'un programme pédagogique aux écoles de la commune).</i></p>	<p>Faciliter l'appropriation du concept de trame verte et bleue par les enfants et plus largement les sensibiliser à la biodiversité de leur commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les scolaires à la biodiversité de leur commune et aux enjeux de la TVB
<p>Action C4 : Valorisation du sentier des naissances <i>(application d'un cahier des charges de gestion de la végétation, conception d'un sentier)</i></p>	<p>Faciliter l'appropriation des enjeux de la TVB et de la biodiversité en général par les habitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer et sensibiliser les habitants aux enjeux de la TVB et de la biodiversité en générale ▪ Intégrer les enjeux de la TVB au projet de revalorisation du sentier

d'interprétation, mise en place d'un inventaire participatif)		des naissances
D. Animation du Plan d'Actions Communal		
Action D1 : Animer le Plan d'Actions Communal	Assurer la mise en oeuvre et l'évaluation du plan d'actions communal (PAC)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordonner la mise en oeuvre et le suivi des actions définies dans le PAC ▪ Communiquer sur la mise en oeuvre du PAC

Le calendrier prévisionnel de mise en œuvre de l'ensemble des actions du PAC est en continu de 2016 à 2018, à l'exception de l'action A2 qui est envisagée pour 2016-2017.

➤ **Secteurs géographiques et milieux ciblés par les actions de gestion, de restauration et préservation prévues dans ce plan**

- A1 : Réservoirs de biodiversité, corridors biologiques, zones sensibles pour la TVB (zones de rétrécissement du corridor biologique, zones soumises à des fortes pressions anthropiques) ;
- A2 : Espaces communaux urbains ;
- A3 : Ecosystèmes dunaires du sud de Dolus d'Oléron ;
- A4 : Marais de la Perroche ;
- B1 : Boisements privés de la commune (environ 580 hectares) et parcelle de bois communal (bois de la Parée) ;
- B2 : Fossés de la commune ;
- C1 : Jardins privés de la commune ;
- C2 : Sentier des naissances implanté sur une zone de lagunage (9,5 hectares).

Pour connaître le détail de l'élaboration du PAC et des actions retenues, [consulter le Plan d'actions Communal de Dolus d'Oléron](#)

Mise en œuvre du PAC

En date de mars 2017, les actions suivantes ont été engagées :

- A1 : PADD en cours de validation,
- A2 : plantes comestibles et médicinales installées dans les jardinières du bourg,
- A3 : suivi du trait de côte en lien avec l'Office National des Forêts (ONF) et les services Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) et Espaces Naturels Sensibles de la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron,
- A4 : moutons en place,
- B2 : mise en place d'un plan pluri-annuel de gestion par les services techniques,
- C3 : intégration de cycles jardinage dans les TAP avec les personnels des services techniques et utilisation du compost produit par la cantine,
- C4 : devis signé pour réalisation de l'inventaire participatif,
- D1 : une conseillère déléguée suit directement le projet.

Communication

Plusieurs actions de communication ont été réalisées par la commune pour faire connaître la démarche mise en œuvre dans le cadre de l'élaboration du PAC et les actions à réaliser :

- Lors de la visite organisée dans les marais de la Perroche et d'Avail dans le cadre du Dolus Vélo Tour au mois de mai 2016 (tour en vélo organisé aux beaux jours avant le conseil municipal), une information sur la démarche mise en œuvre dans le cadre du Plan d'Actions Communal a été

donnée au grand public présent, une action étant prévue sur ce site dans le PAC (à savoir la mise en place d'une gestion pastorale) ;

- Par le biais de la publication d'un article dans le [bulletin municipal hiver 2016-2017](#) (cf. page23) ;
- Lors de la réunion publique de mi-mandat du 23 mars 2017 (180 personnes présentes).

D'autres temps d'information sont prévus lors :

- des réunions publiques à venir relatives à l'élaboration du PADD et du PLU ;
- des prochains Dolus Vélo Tour.

Autres actions en faveur de la biodiversité réalisées ou prévues par la commune (hors dispositif TVB)

Dans le cadre de la révision du PLU, un travail de terrain a été organisé avec les chasseurs pour identifier les points d'eau douce.

La commune prévoit la création de jardins familiaux et collectifs dans l'ancienne colonie de vacances de la Cailletière. Ce site a été acquis foncièrement par la commune il y a quelques années alors qu'il était en mauvais état écologique ; des chantiers participatifs ont depuis été mis en place pour restaurer le site.

Un potager collectif a vu le jour dès le printemps 2017. Sur le même terrain, les enfants, dans le cadre des TAP ont planté des arbres fruitiers.

Sur la thématique de la gestion des eaux pluviales, la commune de Dolus d'Oléron a réalisé une action de sensibilisation avec le syndicat des eaux sur les raccords « pirate » de pluvial dans le village des Allards et prévoit de poursuivre cette action sur différents secteurs communaux. Cette action comprend en premier lieu un diagnostic du réseau pour établir quels sont les logements pour lesquels les gouttières de toiture se déversent dans le réseau des eaux usées au lieu d'être déversée sur le terrain des particuliers. Une fois identifiés, les habitations concernées font l'objet d'une information directe.

Bilan général de la ville de Dolus d'Oléron sur le dispositif TVB-communes et sa mise en œuvre

Atouts et contraintes pour la commune

Bénéfices

Pour la commune de Dolus d'Oléron, cette démarche d'élaboration du Plan d'Actions Communal en concertation avec les acteurs locaux, les représentants d'usagers et habitants ainsi que les élus de la commune a permis :

- de donner de la hauteur aux débats en matière de biodiversité et d'environnement,
- de lire le paysage en 3 dimensions,
- de poser des jalons dépassant le simple temps d'un mandat électoral,
- de créer de la discussion et des échanges avec les citoyens (point important car certaines pratiques qui ne prennent pas en compte la biodiversité persistent comme l'utilisation de pesticides par exemple).

En parallèle, cette démarche a également fait émerger de nouvelles idées d'actions non prévues dans le Plan d'Actions Communal pour la commune. En effet, les actions de sensibilisation des scolaires et de valorisation du sentier des naissances situé à proximité de l'école primaire ont donné l'envie à la commune de mettre en place des activités périscolaires avec une association « art et nature ». Ces activités sont désormais réalisées, le site est donc utilisé de façon plus pédagogique dès à présent et le sera plus encore lorsque le sentier d'interprétation doté d'un observatoire sera créé.

La démarche proposée dans le cadre du dispositif est donc considérée comme intéressante et structurante.

Facteurs de réussite

Plusieurs facteurs ont concourus à la réussite de l'élaboration du PAC selon la commune :

- le travail collectif,
- la cohérence avec les autres actions communales (Enercoop, développement du bio à la cantine, mention spéciale du dispositif terre saine avec l'obtention du 4^{ème} papillon, territoire bio engagé),
- la complémentarité du binôme élu-technicien pour gérer les dossiers.

Difficultés rencontrées

Les principales difficultés pour la commune relèvent des dimensions financement et temps de travail (classique quoi ☺).

Par ailleurs, l'historique des relations entre la commune et acteurs du territoire (agriculteurs, ostréiculteurs, habitants) et la structure accompagnatrice a induit quelques difficultés. Ces premiers acteurs se montrent en effet réticents vis-à-vis de la LPO du fait des relations difficiles liées à la mission qu'exerce la LPO par ailleurs dans le cadre de la gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Moëze-Oléron, la répression étant perçue comme privilégiée au dialogue et à la sensibilisation.

La commune a également été déçue de voir quelques personnes quitter le groupe de travail en cours de route.

Perspectives

La mise en œuvre des actions va se poursuivre au rythme de la révision du PLU.

Besoins complémentaires identifiés

Afin que les agents et les élus de la commune puissent s'investir au mieux dans la mise en œuvre du projet en ayant une meilleure connaissance et compréhension des enjeux, la ville de Dolus d'Oléron aimerait pouvoir assister à des formations sur les thématiques de l'eau et de la biodiversité. Une information sur les formations disponibles serait donc souhaitée.

Personne à contacter pour plus de précisions sur ces actions

Sylvie LECHEVALIER, conseillère déléguée aux espaces verts

Téléphone : 05 46 75 32 36

Mail : s.lechevalier@ville-dolus-oleron.fr